

2015-1069
2015-04-17

Clear Choice^{MC} Herbicide sélectif prêt à l'emploi

LIQUIDE

Microtechnologie spécialement formulée pour les mauvaises herbes dans le gazon difficiles à supprimer. Contient des amines de mécoprop, de 2,4-D et de dicamba.

SUPPRIME LES MAUVAISES HERBES, INDIQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE, DANS LA PELOUSE

DOMESTIQUE

GARANTIE :	2,4-D (présent sous forme de sel de diméthylamine)	0,47 g m.a./L
	Mécoprop-P (présent sous forme de sel de diméthylamine)	0,30 g m.a./L
	Dicamba (présent sous forme de sel de diméthylamine)	0,058 g m.a./L

Contient du 2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE à 0,00037 % comme agent de conservation
Contient du 5-CHLORO-2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE à 0,00113 % comme agent de conservation

N° D'HOMOLOGATION 30536 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PROTÉGER CONTRE LE GEL
AGITER BIEN AVANT D'UTILISER

CONTENU NET : 240 mL-1 litre

Intelligro
2310, chemin Lakeshore Ouest
Mississauga (Ontario)
L5J 1K2
1-855-300-3997

revet en instance
Formule à faible odeur
Formule à matière active réduite qui utilise une microtechnologie

Formulation spéciale pour cibler les mauvaises herbes et non le gazon lorsqu'on respecte le mode d'emploi.

Gouttelettes microscopiques facilitant la pénétration des ingrédients actifs dans les mauvaises herbes

SUPPRIME LES MAUVAISES HERBES DÉSIGNÉES DANS LA PELOUSE

SUPPRIME : le trèfle rampant, le plantain majeur, le plantain lancéolé et la luzerne lupuline. Réprime le pissenlit.

MODE D'EMPLOI :

AGITER BIEN AVANT D'UTILISER

ÉTAPE 1 : Agiter bien

Étape 2 : Appliquer

Étape 3 : Laisser secher

Diriger la buse vers les mauvaises herbes à traiter puis pulvériser le produit pour les mouiller.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

NE PAS arroser dans les 24 heures suivant l'application. Une précipitation de pluie dans les 6 heures diminue l'efficacité du produit.

L'action de la pulvérisation se manifeste en quelques jours et les mauvaises herbes meurent graduellement. Le gazon remplace les espaces libres à mesure que les mauvaises herbes disparaissent.

Certaines mauvaises herbes peuvent prendre jusqu'à 4 semaines avant d'être éliminées complètement. Répéter 3 à 4 semaines plus tard, au besoin.

Ce produit est conçu pour s'attaquer aux régions couvertes de mauvaises herbes dans les pelouses.

Ce produit n'est efficace que lorsqu'il est appliqué en postlevée sur les feuilles des mauvaises herbes en pleine croissance. Ce produit n'empêche pas les nouvelles mauvaises herbes de germer à partir des graines.

NE PAS appliquer le produit sur aucun plan d'eau.

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Les plantes terrestres utiles à feuilles larges peuvent subir des dommages au contact avec le produit pulvérisé.

NE PAS pulvériser le produit directement ou laisser la pulvérisation dériver sur les arbres et les plantes ornementales, les fruits, les légumes ni sur les racines exposées des arbres et des plantes ornementales.

Ce produit risque d'endommager l'agrostis scabre. NE PAS appliquer le produit sur du gazon d'agrostis scabre.

Éviter d'appliquer le produit lorsque les vents soufflent en rafales.

NE PAS appliquer le produit sur les voies d'accès, les trottoirs ou sur toute autre surface dure.

Les dégâts occasionnés au gazon se manifestent par un bronzage ou brunissage du bord des feuilles, des plaques brunes ou un enroulement des feuilles. Cependant, le gazon devrait être en mesure de se rétablir. L'application de Clear Choice^{MC} Herbicide sélectif prêt à l'emploi doit être soigneusement dirigée sur les mauvaises herbes, en minimisant tout contact avec le gazon environnant.

MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Entreposer le produit dans le contenant d'origine dans une aire d'entreposage verrouillée et au sec. Garder le contenant fermé hermétiquement entre chaque utilisation.

Vêtements de protection :

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques.

Mises en garde concernant l'utilisation à l'intention de l'opérateur :

Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

Après le traitement, se laver à fond.

Si le pesticide s'infiltré dans les vêtements, les enlever immédiatement; ensuite, laver la peau contaminée et prendre une douche. Laver les vêtements contaminés séparément avant de les réutiliser.

Délai de sécurité après traitement :

Ne pas permettre aux personnes (autre que l'opérateur antiparasitaire) ou aux animaux de compagnie de se trouver dans la zone de traitement durant l'application. Ne pas pénétrer dans les zones de traitement tant que le produit pulvérisé n'est pas sec.

Fréquence maximale d'application sur le gazon :

Pour obtenir une bonne gestion du gazon/pelouse, deux applications par année par lieu de traitement sont normalement adéquates. Ce produit est utilisé principalement comme traitement localisé; on peut l'utiliser au besoin.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :

Toxique pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés.

PREMIERS SOINS : INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer le produit près des semences, des engrais, des insecticides et des fongicides. Craint le gel. Entreposer le produit dans le contenant d'origine, en lieu sûr et au sec. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas en cours d'utilisation

ÉLIMINATION :

Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés partiellement doivent être éliminés dans un site provincial ou municipal désigné d'élimination des déchets dangereux.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.